L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 22 JANVIER 1886.

Fête de Charité.

C'est aujourd'hui qu'a lieu, à la Salle Grunewald, la fête organisée par la Société Hospitalière des Dames Louisianaises. Nous avons parlé réitérément des malheureux auxquels on est destiné le produit, et n'avons plus rien à ajouter; espérant que le succès répondra à des efforts si méritants, si persévérants.

On connait le programme de ce concert vocal et instrumental, qui sera suivi d'une soirée dansante, et on sait que, pour assister à l'une et à l'autre, il n'en coûtera qu'une somme insignifiante : 50 sous.

Le concert commencera à huit heures précises.

Théâtre de l'Opéra.

Salle pleine encore hier, à la représentation de l'opérette : *Le Cœur et la Main*, qui a obtenu un nouveau succès et très légitime aussi. Mais qu'il y a donc, de temps à autre, des claqueurs maladroits, intarrifiables, dont les salves éclatent au moment le plus inopportun et viennent empêcher la cadence de phrases charmantes ! C'est une plaie.

Nous en reparlerons.

Demain en matinée : *Le Tigre du Bengale*, vaudeville en un acte, la troupe Japonaise, et *L'Etè de la St-Martin*, comédie en un acte.

Le soir, bénéfice de l'Union Française : *Le Kleptie*, comédie en un acte ; intermède musical et dramatique ; et 1ère représentation (reprise) de *Girofle-Girofla*, opérette en trois actes de Lecocq.

GRAND-OPERA-HOUSE.—Le *Rag Baby* n'a plus que deux jours à faire des visiennes. Hatez-vous donc si vous voulez connaître ses faits et gestes. Il en est que cela amuse. Essayez. Le rideau se lèvera à huit heures, ce soir sur cette bouffonnerie qui en met beaucoup in liesse. *De gustu* et....; vous savez le reste.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.— M. Daniel Sully et sa troupe, très en faveur, paraîtront ce soir dans la comédie-vaudeville : *The Corner Grocery*. Dimanche, première représentation de M. B. Curtis, qui débutera dans *Sam'l of Posen*.

THÉATRE ST-CHARLES — Nous voici arrivés aux dernières représentations du drame en 5 actes *The World*. Le négligerez pas de voir le Star Dramatic Company dans cet ouvrage, l'un de ceux qu'il interprète avec le plus de talent, le plus d'ensemble.

Dimanche prochain, cette troupe donnera la première représentation du drame à spectacle : *The Pavements of Paris, Les Pavés de Paris*.

THÉATRE FARANTA.—La semaine promet de finir aussi bien qu'elle a commencé pour la pièce de M. Edwin Browne: *Good as Gold*. Malgré un tempatrès peu engageant, elle a maintenu une moyenne de recette fort acceptable, ma foi ; hier la vente des billets a été plus considérable que précédemment.

On sait que l'auteur joue le rôle principal de son œuvre, et que, comme acteur aussi, il occupe un rang honorable.

Good as Gold sera répété ce soir.

MUSÉE-THÉATRE. — Le programme inauguré hier et qui restera le même durant une semaine, a produit l'effet excellent que l'on en attendait. Il a attiré grand monde et causé grand plaisir aussi. Pas n'est besoin d'en répéter les détails, que nous avons dits dans le précédent numéro de l'Abeille, et que d'ailleurs vous retrouverez dans nos colonnes d'annonces.

Nous devons écrire néanmoins que M. Richardson ne fait point promesse de gros ; il a tenu toutes les siennes et son public entre ainsi dans une nouvelle série de spectacles attrayants.

Les sièges de second plan ont été exhaussés ; si bien que grâce à la pente donnée au plancher, tout le monde voit également bien au petit théâtre de la rue du Canal.

Dépêches particulières adressées, d'Espagne, au *Journal des Débats* :

Madrid, le 5 janvier :

El Correo dit que la suspension des Cortès a causé une surprise générale.

Le journal ministériel ajoute que le gouvernement a dû recourir à cette mesure pour éviter des débats orageux sur le protocole relatif aux Carolines. *El Correo* juge sévèrement ledit protocole.

Les députés républicains se plaignent de la suspension des Cortès.

Les élections de la nouvelle Chambre se feront à la fin de mars.

Les nouvelles Cortès se réuniront vers le milieu d'avril.

A la fin de janvier, la *Gazette officielle* publiera le décret royal prononçant la dissolution de la Chambre des Députés et de la partie élective du Sénat.

La *Correspondencia* dément l'existence d'un parti carliste en Catalogne. Par contre, elle affirme que les carlistes ont tenu une réunion à Perpignan.

Madrid, le 7 janvier :

Les journaux publient des dépêches spéciales de Londres annonçant que l'Allemagne a pris possession de l'archipel Marshall.

El Progreso soutient que le prince de Bismarck désire prendre cet archipel comme base de ses opérations contre les Philippines, tandis que *El Correo* dit qu'il y a déjà aux îles Marshall une station allemande qu'il s'agit de renforcer.

Madrid, le 8 janvier :

Le Conseil des ministres a approuvé la circulaire qui enjoint aux préfets de garder une neutralité absolue dans les élections.

L'*Imparcial* publie les noms des généraux carlistes et les postes qu'ils occuperaient si la guerre civile venait à éclater.

L'*Union* publie le texte de l'Adresse d'adhésion de l'épiscopat espagnol à l'Encyclique de Léon XIII. Les termes en sont défavorables au carlisme. Les prélats espagnols déclarent séparer la religion de la politique.

La *Revue rétrospective*, en France, reproduit le récit d'une fête de Noël, d'un réveillon chez Victor Hugo, à Guernesey, en 1865 :

Guernesey, 26 décembre.

C'était fête, dimanche soir, à Hauteville-House. Victor Hugo, suivant un usage qu'il a adopté depuis plusieurs années, avait convié une trentaine d'enfants pauvres de Guernesey à solenniser le réveillon chez lui.

Après le repas dans la salle à manger, les jeunes invités du poète ont été priés de passer dans le salon, où le dessert était servi, un dessert plantureux.

Pendant ce temps, les grandes personnes étaient dans la salle de billard. Sur ce dernier meuble, étaient déposés les cadeaux du jour, consistant en vêtements divers et en joujoux de toute sorte achetés par Mme Hugo à l'intention des protégés de son mari.

La distribution de ces présents, à laquelle assistaient plusieurs habitants notables de l'île est le dernier acte du réveillon d'Hauteville-House. Elle a été accompagnée des paroles suivantes de Victor Hugo :

"Plusieurs journaux anglais et étrangers m'ont fait l'honneur d'insérer dans leurs colonnes un compte rendu de cette fête annuelle, qu'ils ont décrite comme une noble action de ma part.

"Tel n'est pas le cas, je le déclare ; ce n'est *même* pas une bonne action, c'est l'accomplissement d'un devoir, le devoir de ceux qui possèdent envers ceux qui n'ont rien. L'idée du reste, n'est pas mienne. Je l'ai puisé dans le grand et noble exemple de Jésus-Christ : *Sinite parvulos venire ad me*. Laissez entrer les enfants du pauvre dans les demeures du riche.

"Selon moi, cependant, il n'y a pas de riches : Dieu ne donne rien à l'homme, il lui prête. Ce sont ses bienfaits qui me permettent aujourd'hui d'ouvrir aux pauvres les portes de ma maison.

"Il y deux sortes de richesses : la richesse extérieure et la richesse intérieure. La richesse extérieure, c'est l'argent. La richesse intérieure, c'est la santé pour le corps et la moralité pour l'âme.

"La richesse extérieure s'évanouit et disparaît. La richesse intérieure ne meurt jamais. Il est de notre devoir de donner aux pauvres la santé et la moralité.

".... Seul, le hasard de la vie a fait des enfants pauvres et les fêtes de Noël n'existent que pour les enfants riches. Il ne faut pas que cela soit.

"S'il n'y a ni joie ni plaisir dans la vie d'un enfant, il reste une lacune dans son existence.

"Comblons-la."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1886.

Température—Beau temps, un plus froid, suivi d'une légère hausse de température ; vents variables.

Température du 21 janvier 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	55	13¼
Midi.....	70	21
3 P. M.....	70	21
6 P. M.....	68	20

Nlle-Orléans, 21 janvier 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta.....	48	Nashville, Tenn....	31
Augusta, Gio.....	62	Pittsburg, Pa.....	32
Savannah, Gio.....	67	Cairo, Ill.....	26
Mobile, Ala.....	67	Davenport, Iowa...	9
Montgomery, Ala..	62	Dubuque, Iowa....	9
Vicksburg, Miss..	59	Keokuk, Iowa....	4
Galveston, Tex....	58	La Crosse, Wis....	9
Indianola, Tex....	56	St-Louis, Mo.....	22
Shreveport, La....	55	St-Paul, Minn.....	1
Corsicana, Tex....	—	Leavenworth, Kan.	14
Chattanooga, Tenn	40	Omaha, Neb.....	9
Cincinnati, O.....	28	Yankton, D. T....	14
Louisville, Ky....	33	Key West, Fla....	—
Memphis, Tenn....	38	Nlle-Orléans La..	63

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John H. Manlick à Mlle Marie L. Dillon.
Michael Cusick à Mme Veuve Gratchen Lynch.
August Foekler à Mlle Wilhelmina Schnelder.
Joseph H. Rennyson à Mlle Aggie C. Spence.
John Johnson à Mlle Carinne Harris.
George Harris à Mlle Louisa Morris.
Edgar Patterson à Mlle Julia Fagan.

Naissances.

Mme Dr John G. Smith, un garçon.
Mme Frank Klein, un garçon.
Mme Louis Erard, une fille.
Mme Martin A. Laux, une fille.

Décès.

Sibina Cunningham, 3 semaines, 237 rue Caliope.
Rinaldo Ghiselli, 33 ans, Hopital de Marine des Etats-Unis.
Mme Veuve Anne Moran, 65 ans, Couvent de la Merci.
Marie S. Poché, 5 ans, rue Hancock, près Jumonville.
Silas Sutherland, 49 ans, 20 rue Delachaise.
Winnie Diggs, 30 ans, coin de la rue Julie et de l'avenue Hagan.
Mme Adelaide Latone, 86 ans, Promenade Carondelet.
Jacob Fried, 56 ans, 72 rue Septième.
Frederick Frantzrep, 40 ans, coin Valence et St-Denis.
John G. Lescale, 48 ans, coin Esplanade et Grande Route St-Jean.
Mme Exile Daunes, 42 ans, 150 rue St-Antoine.
Mme Emma Béranlt de St-Maurice, 33 ans, 101 avenue de la Louisiane.
Reuben Hill, 75 ans, 137 rue Gasquet.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

J. G. Riddleman, St-Louis ; J. C. Cole, Spearville, Lne ; Jas. E. Minor, New York ; E. M. Walker, Jas. W. Foster, St-Mary ; Mme A. G. Frere, Franklin ; J. T. Budd et femme, Florida ; E. Pile, Lane ; J. P. Beck et femme, Holly Springs, Miss. ; G. W. Pennel Jr. et femme, Randolph, Tenn. ; C. R. Thornton, Lne ; J. E. Halbert, Miss. ; W. Watkins, Moss Point, Miss. ; W. T. Mills, Mme T. E. Robbins, Donaldsonville ; J. D. Cawthorn, Chopin ; Walker T. Moore, Austin, Texas ; W. E. Howell, J. S. Perkins, Assomption ; R. L. McCay, ville ; Dr W. C. Stevens et femme, B. T. Hart, Lne ; W. G. Mann et femme, Chicago ; John Gaster, Lexington, Ky. ; W. Pierce, Peoria ; H. P. Smith, Lne ; J. W. Ferguson, Nebraska.

Cour de circuit des Etats-Unis.—Une nouvelle audition de l'affaire du Gouvernement des Etats-Unis contre Duncan F. Kenner, a été accordée hier par cette cour.

Cour Civile de District.—F. L. Bartram vs E. C. Adam—Jugement de $5,900 en faveur du demandeur.

J. & A. Brandin vs J. W. Lee—Jugement par défaut confirmé en faveur des plaignants.

Succession de F. S. Buoch—Administration donnée à P. S. Wilz.

Compagnie du chemin de fer du Port Espagnol vs. W. S. Saiter.—Jugement par défaut contre le défendeur.

Peter Olsen vs. B. F. Bengston—Action en recouvrement de $200.

Compagnie d'assurances du Croissant vs. La succession d'Isaac Bridges.—Action en recouvrement de $10,000.

Cour Criminelle.—Le procureur de l'Etat a abandonné ses poursuites contre Herman Frye pour attaque à main armée sur la personne d'Alfred Richter.

Ralph James s'est reconnu coupable de violences sur la personne de Monroe Smith et a été condamné à 20 jours de réclusion.

Peter Green, trouvé coupable, le 15 de ce mois, d'un vol d'argent au préjudice de Louis Braizant, a été condamné à une année de travaux forcés.

La plainte d'actes de violence contre Henri Miller a été révoquée.

Cour du recorder Davey.—Mme Devlin ; vous de fait : $5 d'amende.

Thomas Larkin ; détournement : innocenté.

Richard J. Estoup ; meurtre de John Hiberly ; envoyé devant la cour criminelle.

Peter Vincent ; actes de violence ; mis sous caution jusqu'un 25 de ce mois.

Geo. Andrews et Louis Harrison ; violation de la loi qui interdit l'obstruction des trottoirs : $10 d'amende.

Cour du recorder Burthe.—Marie Mahaley ; ivresse et bris de paix : $5 d'amende.

Diverses plaintes sont déposées contre Lizzie Tovaler, Bessy Vernon, Maggie Dubois, Eve Moore et Wm. Graham. Tous seront cités à comparaître la semaine prochaine devant la cour.

Pièces à conviction.—Des objets de tout genre, des articles de toilette en grand nombre, trouvés hier chez une femme du nom de Gleason, 52, rue St. Joseph, confirment les *detectives* dans leur opinion, que les auteurs de plusieurs vols récents sont Frank Lyons, Robert Delaney, Stake O'Neil et Joseph Johns.

La femme a avoué que ces objets appartenaient aux bandits et qu'elle n'en était que la dépositaire. Il en est parmi qui appartiennent à M. James McStea dont la demeure a été mise à sac dernièrement ; d'autres, à M. Rogers, marchand de chaussures à l'angle des rues Camp et Girod.

Travaux publics.—Sous peu, les commissaires des levées des divers *districts* de l'Etat se réuniront en ville dans le but de s'occuper de la perception de l'impôt sur les levées. Au dire de ces messieurs, les travaux se poursuivent activement aux principales levées et seront bientôt achevés. La levée "Station", dans le cinquième *district*, au-dessous d'Alger, se construit dans le meilleur des cas et tout hommes y travaillaient hier et le jour précédent. Elle aura une étendue de 3100 pieds et une élévation de 10.

Echos de l'Hôtel-de-Ville.—Le conseil municipal aurait voulu siéger hier soir, mais il en a été empêché par la crainte de se livrer à des travaux sans légalité.

Le comité de l'Ordre public s'est réuni et a approuvé le projet d'ordonnance qui concède à MM. Rouse et Grant le privilège exclusif de percevoir la taxe de capitation. Une légère modification a été apportée à l'ordonnance, les mots : "pourvu qu'ils assument les frais des litiges", en ont été supprimés.

M Gardel croit que ces frais n'excèderont pas trois cents dollars.

Les contribuables se sont portés en foule hier au bureau du Trésorier de la ville : aussi les encaissements ont été de $1,200 pour taxes de 1885 ; et de $1,910 pour licenses de 1886.

Feu.—L'avant-dernière nuit, une maison double en bois et à étages, a été partiellement détruite par le feu, à Alger. L'occupant, M. M. Feital, qui y vendait des cigares au rez-de-chaussée, a subi une assez forte perte.

Banditisme.—A la tombée de la nuit hier, deux nègres vigoureux se sont jetés sur une dame Mallett alorsque celle-ci traversait une partie de la ville un peu déserte, rue des Dryades, entre Dubosat et Soniat, et lui ont assené des coups sur la tête pour la mieux dépouiller des objets de valeur qu'elle avait sur sa personne. Les bandits lui ont arraché des mains un sac-nécessaire contenant une grosse somme d'argent, deux cent-cinquante piastres, et un mouchoir de dentelle d'un grand prix, puis ont détalé avec empressement. La vue seule des deux colosses eut suffi pour glacer d'effroi la malheureuse dame à l'endroit de laquelle ils se sont montrés si cruels.

Club de Gymnastique.—Grand assaut d'armes.—Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs que le Club d'escrime d'Orléans qui était, depuis deux ans, installé, un peu à l'étroit, rue St. Charles, a eu l'excellente idée, pour s'agrandir, de se fusionner avec le Club de Gymnastique des Jeunes Gens (Young Men's Gymnastic Club), établi, rue Bourgogne, Nos. 37, 39 et 41, dans le magnifique local qu'occupait jadis l'Ecole Supérieure.

Comme le Club d'Escrime inaugure, dimanche prochain, sa fusion avec l'Association Gymnastique des Jeunes Gens, l'idée nous est venue de visiter ce local.

Ce qui nous a frappé tout d'abord, c'est l'état florissant du Club, qui se compose de 500 jeunes gens dont la plupart viennent, chaque soir, s'y livrer à presque tous les exercices du sport. Etonnant, le nombre de salles spacieuses qui s'y trouvent.

En dehors des deux élégants salons de conversation et de réception, nous avons compté jusqu'à huit grandes salles où se trouvent tous les appareils propres à la gymnastique. Il y en a même deux, de ces appareils, extrêmement ingénieux pour l'exercice de la rame.

Nous ne voulons pas nous étendre d'avantage sur ce sujet ; nous y reviendrons à l'occasion du grand assaut qui s'y donne, dimanche prochain.

La Société de gymnastique offre à la jeunesse les moyens de se livrer à tous les genres de sport ; il ne lui manquait absolument que l'escrime, le premier, le plus noble de tous ; nous le félicitons de s'être adjoint le club d'Orléans. Nous avons maintenant, à la Nouvelle-Orléans, grâce à lui, un véritable gymnase comme on l'entend dans les grandes villes des deux mondes.

Donc, dimanche prochain, entre midi et demi et une heure, il y a, au club gymnastique de la rue de Bourgogne, grand assaut d'armes ; tous les meilleurs tireurs de la ville ont promis leur concours pour la circonstance.

M. Vital-Lebailly, actuellement attaché au gymnase, en qualité de professeur, s'y mesurera avec nos plus fines lames. Nous pouvons même annoncer aux amateurs qu'on leur offrira plus d'une agréable surprise. Nous savons que les invités s'y rendront en foule. Cette séance offre, d'ailleurs, un attrait tout spécial.

Le public y pourra, en même temps, visiter tout l'établissement qui est, nous le répétons, extrêmement curieux et renferme une foule d'appareils on ne peut plus intéressants.

Paragraphes—Le banquet annuel des membres survivants de l'armée de la Virginie Septentrionale a eu lieu hier soir, au Maçonnique Hall. En cortège, ces messieurs sont partis du siège de leur association, 12, Passage de la Bourse, pour se rendre directement à la salle où les attendait Lucullus, sous les traits de Baptiste Cazères. Cette fête de l'estomac et du palais a été ce qu'ont été ses devancières, réussie sous tous les rapports. Entre la poire et le fromage, la parole a été laissée aux discoureurs, nombreux en la circonstance. Parmi les convives nous avons remarqué une personnalité dont la vaillance s'est maintes fois révélée sur les champs de bataille, celle du Rév. Père Hubert. C'est le digne prêtre, de l'Ordre des Jésuites, qui, le premier, s'est fait entendre pour appeler sur l'assemblée la bénédiction du Tout-Puissant. Après chaque santé portée, une fanfare a exécuté un air patriotique.

Voici les noms des officiers de l'association de ces braves soldats, parmi lesquels plusieurs heures ont été passées bien agréablement par nous hier :

Président Honoraire—E. D. Willet;
Président—John H. Murray;
1er Vice-Président—F. A. Ober;
2e " " F. S. Washington;
3e " " Pat Hays;
4e " " Louis A. Adams;
5e " " John J. Wax;
Trésorier—John T. Block;
Secrétaire aux Minutes—T. B. O'Brieu;
" Financier—F. W. Ames;
Aumônier—Rév. Père J. Hubert;
Assistant Aumônier—J. W. Flynn;
Chirurgien—Dr. W. S. Metfill.

—Les *detectives* Pecora et Kerwin ont mis en état d'arrestation hier soir, rue Poydras, un homme du nom de Henri White, qu'ils accusent de plusieurs vols.

—Un sous-sherif de la paroisse Lafourche a arrêté hier en ville un nommé Taylor White qui, paraît-il, a commis un méfait dans la susdite paroisse.

Le *Journal officiel* vient de publier le décret rattachant au département des affaires étrangères les pays placés sous le protectorat de la France.

Voici le texte de ce décret :

Le président de la République française.

Sur la proposition des ministres des affaires étrangères, de la guerre et de la marine et des colonies.

Décrète :

Art. 1er.—Les pays placés sous le protectorat de la France sont distraits du ministère de la marine et des colonies, et rattachés au département des affaires étrangères.

Art. 2.—Des arrêtés concertés entre les ministres compétents régleront les dates à partir desquelles ces dispositions entreront en vigueur dans les divers pays dont il s'agit.

Le général Boulanger, le nouveau ministre de la guerre de France, a adressé à l'armée l'ordre suivant :

Le Président de la République me fait le grand honneur de m'appeler au ministère de la guerre.

C'est avec confiance que j'accepte cette haute mission, persuadé de trouver à tous les degrés de la hiérarchie, quels qu'ils soient, un concours absolu basé sur les sentiments du devoir, d'obéissance et de dévouement au pays dont l'armée ne cesse de donner tant de preuves.

Nous poursuivrons avec énergie, et marchant dans la voie de nos éminents prédécesseurs, ce travail de rénovation militaire auquel nous nous consacrons depuis quinze ans.

Vive la France !

Vive la République !

Paris, le 8 janvier 1886.

Les impôts du dernier semestre de 1885, en Italie, ont produit 46 millions de plus que dans la période correspondante de 1884.

Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets nous paraît heureux ; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane ; qu'ils s'inspirent de ses nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier ; un brillant horizon les sollicite ; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui sourit le plus à sa vue ; il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

Concours littéraire de 1885.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Les concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conmettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, comme auteur, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIE'S
P. O. Box 3246.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Meeting d'anarchistes.

Paris, 20 janv—Une réunion paisible d'anarchistes a eu lieu cette après-midi, pour souhaiter la bienvenue au prince Krapotkine et à Louise Michel, qui ont été récemment libérés.

Celle-ci a déclaré son intention de se jeter tête baissée dans l'anarchisme et d'affronter la mort pour la cause de la liberté.

M. De Lesseps.

Paris, 21 jan—M. de Lesseps a annoncé à une réunion des promoteurs de la mer intérieure du Nord de l'Afrique que le Capt. Landas est parti pour arpenter l'Oasis tunisienne.

Au retour de M. de Lesseps de Panama, au mois d'avril prochain, une compagnie sera organisée pour mettre à exécution le projet de l'ouverture la dite mer.

Chambre des Députés.

Paris, 21 janv—Aujourd'hui, la Chambre des Députés, par un vote de 251 contre 248, a voté l'urgence pour le bill de M. Rochefort, qui accorde une amnistie à tous les délinquants politiques et aux Arabes emprisonnés à Marseille pour participation à la rébellion algérienne.

Mme Patti.

Paris, 21 jan—Mme Patti est arrivée en cette ville. Elle se remet de sa récente indisposition.

Le peintre Meissonier.

Paris, 21 jan—Le peintre Meissonier est candidat au Sénat dans le département de Seine-et-Oise.

Le discours de la Reine Victoria au Parlement—Le cortège royal.

Londres 21 janv.—Le temps n'était pas propice pour la réapparition de la Reine en public ; les rues étaient couvertes de neige.

A 1:30 p m., précise, le cortège royal a quitté le Palais Buckingham, pour se rendre à la Chambre des Lords.

Sa Majesté était dans une voiture découverte traînée par huit chevaux. La cavalerie de la maison royale s'avançait comme escorte de la reine. Une foule innombrable se pressait sur tout le parcours de la route et acclamait la reine.

L'aspect dans la Chambre des Lords était des plus brillants. Des pairs, pairesses, juges, ministres et évêques étaient présents en grand nombre, en costumes de Cour.

Le gaz était allumé dans la salle des Lord, à cause de l'absence du soleil. Ce peu de lumière augmentait la beauté du tableau, car il faisait ressortir l'éclat des bijoux et la splendeur des costumes.

La Reine paraissait souffrir d'un rhume. Dans son discours elle a dit :

Mylords et Messieurs,

Mes relations avec les autre puissances continuent à avoir un caractère amical.

Les différends qui existaient la dernière fois que je me suis trouvée devant vous, entre mon gouvernement et la Russie, au sujet des frontières de l'Afghanistan, ont été réglés d'une façon satisfaisante. Conformément à une convention, qui vous sera soumise, les commissions anglaises et russes avec le concours de mon allié l'Emir d'Afghanistan, sont à l'œuvre travaillant à la démarcation de la frontière de ce pays. Je pense que leur travail déjà très avancé, tendra à garantir la continuation de la paix dans l'Asie Centrale. Le soulèvement dans la Roumélie Orientale a suscité chez les habitants le désir d'un changement dans les conventions politiques sous lesquelles ils étaient placés par le traité de Berlin.

Mon objectif dans les négociations qui ont suivi, était de mettre les dits habitants, selon leur désir, sous le gouvernement du Prince de Bulgarie, tout en maintenant intacts les droits essentiels du Sultan.

D'après une entente conclue avec la Porte, des commissaires ont été nommés, au nom de l'Angleterre et de la Turquie, pour conférer avec le Khédive et faire un rapport sur les mesures requises afin d'assurer la défense de l'Egypte et la stabilité et l'efficacité du gouvernement dans ce pays. A mon grand regret, j'ai été obligé, en novembre, de déclarer la guerre au roi Thebaw, de Birmanie. Des actes d'hostilités de sa part contre mes sujets et les intérêts de mon empire ont été depuis son accession sans cesse renouvelés.

Ces pactes m'ont nécessairement obligée à rappeler mon représentant de sa Cour. Mes demandes de réparation ont été systématiquement éludées et dédaignées. Une tentative de protéger la propriété de mes sujets, trafiquant conformément à une convention faite, et le refus de régler le différend par un arbitrage, m'ont convaincue que la protection de l'existence et de la propriété des Anglais et la suppression d'une dangereuse anarchie dans la haute Birmanie, ne pouvaient être effectuées que par la force des armes.

La conduite chevaleresque de mes troupes européennes et indiennes, sous le commandement du général Prendergast, a rapidement mis le pays sous ma domination. J'ai décidé que la méthode la plus sure d'assurer la paix et l'ordre, est l'incorporation permanente du royaume avec mon Empire.

Les négociations prolongées relativement aux droits de la République Française sur les côtes de Terre-Neuve et le traité d'Utriche ont eu une solution satisfaisante, laquelle nous sera exposée ainsi qu'à la législature de Terre Neuve, dès que celle-ci s'assemblera.

Un arrangement a été aussi conclu avec l'Espagne, garantissant à l'Angleterre tous les droits commerciaux accordés à l'Allemagne dans les îles Carolines. Votre consentement sera requis pour des mesures législatives nécessaires.

Mylords et Messieurs,

Je regrette de dire qu'aucune amélioration nationale n'est à noter dans la situation du commerce et de l'agriculture. J'éprouve la sympathie la plus profonde pour ce grand nombre de personnes, de toutes conditions, qui souffrent d'une pression qui, je l'espère, ne sera que temporaire.

Depuis la dernière Adresse que je vous ai transmise, j'ai vu avec un vif chagrin que de nouveau il a été tenté d'exciter le peuple de l'Irlande à se mettre en état de rébellion contre l'union législative existant entre ce pays et la Grande Bretagne.

Je suis résolument opposée à tout ce qui pourrait porter atteinte à cette loi fondamentale ; et dans ma résistance à qui l'attaquerait, je reste convaincue que je serais cordialement appuyée par mon Parlement et mon peuple. La condition sociale et la condition matérielle de ce pays commandent également ma plus ardente sollicitude.

Quoique durant cette dernière année il ne se soit pas produit un accroissement marqué de crimes graves, il existe cependant en certaines localités une résistance persistante à la mise en vigueur des lois, et j'éprouve du regret à constater que le système de l'intimidation organisée persévère.

J'ai fait mettre tout en œuvre pour qu'on découvre et qu'on punisse ces crimes ; mon gouvernement ne négligera aucun effort tendant à protéger mes sujets dans l'exercice de leurs droits légitimes et la jouissance de leur liberté individuelle.

Si, comme les renseignements qui m'arrivent me portent à le craindre, la législation actuelle ne suffit pas pour supprimer ce mal croissant, je m'adresserai à vous avec confiance, afin que vous revêtiez mon gouvernement de tout pouvoir nécessaire à cet effet.

Il vous sera soumis des bills ayant pour objet de transférer aux comtés représentatifs de la Grande-Bretagne toutes les affaires locales dont décident actuellent les cours à sessions trimestrielles et autres autorités. On prépare aussi une mesure relative à la réforme du gouvernement municipal de l'Irlande. Ces dernières mesures prennent en considération les difficultés locales actuelles.

Il vous sera soumis également un bill facilitant les ventes de terres, répondant aux besoins des populations rurales ; et rapidement mis le pays sous ma domination. J'ai décidé que la méthode la plus sure d'assurer la paix et l'ordre, est l'incorporation permanente du royaume avec mon Empire.

Les négociations prolongées relativement aux droits de la République Française sur les côtes de Terre-Neuve et le traité d'Utriche ont eu une solution satisfaisante, laquelle nous sera exposée ainsi qu'à la législature de Terre Neuve, dès que celle-ci s'assemblera.

Un arrangement a été aussi conclu avec l'Espagne, garantissant à l'Angleterre tous les droits commerciaux accordés à l'Allemagne dans les îles Carolines. Votre consentement sera requis pour des mesures législatives nécessaires.

Mylords et Messieurs,

Je regrette de dire qu'aucune amélioration nationale n'est à noter dans la situation du commerce et de l'agriculture. J'éprouve la sympathie la plus profonde pour ce grand nombre de personnes, de toutes conditions, qui souffrent d'une pression qui, je l'espère, ne sera que temporaire.

Depuis la dernière Adresse que je vous ai transmise, j'ai vu avec un vif chagrin que de nouveau il a été tenté d'exciter le peuple de l'Irlande à se mettre en état de rébellion contre l'union législative existant entre ce pays et la Grande Bretagne.

Je suis résolument opposée à tout ce qui pourrait porter atteinte à cette loi fondamentale ; et dans ma résistance à qui l'attaquerait, je reste convaincue que je serais cordialement appuyée par mon Parlement et mon peuple. La condition sociale et la condition matérielle de ce pays commandent également ma plus ardente sollicitude.

Quoique durant cette dernière année il ne se soit pas produit un accroissement marqué de crimes graves, il existe cependant en certaines localités une résistance persistante à la mise en vigueur des lois, et j'éprouve du regret à constater que le système de l'intimidation organisée persévère.

J'ai fait mettre tout en œuvre pour qu'on découvre et qu'on punisse ces crimes ; mon gouvernement ne négligera aucun effort tendant à protéger mes sujets dans l'exercice de leurs droits légitimes et la jouissance de leur liberté individuelle.

Si, comme les renseignements qui m'arrivent me portent à le craindre, la législation actuelle ne suffit pas pour supprimer ce mal croissant, je m'adresserai à vous avec confiance, afin que vous revêtiez mon gouvernement de tout pouvoir nécessaire à cet effet.

Il vous sera soumis des bills ayant pour objet de transférer aux comtés représentatifs de la Grande-Bretagne toutes les affaires locales dont décident actuellent les cours à sessions trimestrielles et autres autorités. On prépare aussi une mesure relative à la réforme du gouvernement municipal de l'Irlande. Ces dernières mesures prennent en considération les difficultés locales actuelles.

Il vous sera soumis également un bill facilitant les ventes de terres, répondant aux besoins des populations rurales ; et rapidement mis le pays sous ma domination. J'ai décidé que la méthode la plus sure d'assurer la paix et l'ordre, est l'incorporation permanente du royaume avec mon Empire.

Les négociations prolongées relativement aux droits de la République Française sur les côtes de Terre-Neuve et le traité d'Utriche ont eu une solution satisfaisante, laquelle nous sera exposée ainsi qu'à la législature de Terre Neuve, dès que celle-ci s'assemblera.

Un arrangement a été aussi conclu avec l'Espagne, garantissant à l'Angleterre tous les droits commerciaux accordés à l'Allemagne dans les îles Carolines. Votre consentement sera requis pour des mesures législatives nécessaires.

Mylords et Messieurs,

Je regrette de dire qu'aucune amélioration nationale n'est à noter dans la situation du commerce et de l'agriculture. J'éprouve la sympathie la plus profonde pour ce grand nombre de personnes, de toutes conditions, qui souffrent d'une pression qui, je l'espère, ne sera que temporaire.

Depuis la dernière Adresse que je vous ai transmise, j'ai vu avec un vif chagrin que de nouveau il a été tenté d'exciter le peuple de l'Irlande à se mettre en état de rébellion contre l'union législative existant entre ce pays et la Grande Bretagne.

Je suis résolument opposée à tout ce qui pourrait porter atteinte à cette loi fondamentale ; et dans ma résistance à qui l'attaquerait, je reste convaincue que je serais cordialement appuyée par mon Parlement et mon peuple. La condition sociale et la condition matérielle de ce pays commandent également ma plus ardente sollicitude.

Quoique durant cette dernière année il ne se soit pas produit un accroissement marqué de crimes graves, il existe cependant en certaines localités une résistance persistante à la mise en vigueur des lois, et j'éprouve du regret à constater que le système de l'intimidation organisée persévère.

J'ai fait mettre tout en œuvre pour qu'on découvre et qu'on punisse ces crimes ; mon gouvernement ne négligera aucun effort tendant à protéger mes sujets dans l'exercice de leurs droits légitimes et la jouissance de leur liberté individuelle.

Si, comme les renseignements qui m'arrivent me portent à le craindre, la législation actuelle ne suffit pas pour sup